

# CLUB DE VO VIETNAM DE GENEVE

## DEMANDE D'ADHESION

REEMPLIR EN LETTRE MAJUSCULES, SVP !

Nom : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance : .....  
Adresse : .....  
NPA : ..... Localité : .....  
Téléphone : ..... Mobile : .....  
E-mail : .....  
Profession : .....

PHOTO

- Le membre doit être affilié à une assurance maladie-accident. Le club décline toute responsabilité en cas d'accident.
- Le membre s'engage à respecter les statuts du club dans son intégralité.
- Le membre s'engage à régler ses cotisations au plus tard le 15 du mois qui suit la date mentionnée ci-dessous, puis, par la suite et sauf démission envoyée sous pli recommandé avant le début du semestre (1<sup>er</sup> semestre : du 1<sup>er</sup> septembre au 31 janvier ; 2<sup>ème</sup> semestre : du 1<sup>er</sup> février au 30 juin), au plus tard le 15<sup>ème</sup> jour de chaque semestre. Le membre reconnaît ainsi devoir, conformément aux dispositions de l'article 82LP, la somme de (à cocher) :

<input type="checkbox"/> ENFANTS (- de 16 ans):	Cotisation semestrielle - 5 mois	CHF 140.-
	Cotisation annuelle - 10 mois	CHF 275.-
<input type="checkbox"/> ETUDIANTS:	Cotisation semestrielle - 5 mois	CHF 140.-
	Cotisation annuelle - 10 mois	CHF 275.-
<input type="checkbox"/> ADULTES :	Cotisation semestrielle - 5 mois	CHF 185.-
	Cotisation annuelle - 10 mois	CHF 365.-
<input type="checkbox"/> COURS SANTE :	Cotisation semestrielle - 5 mois	CHF 100.-
	Cotisation annuelle - 10 mois	CHF 200.-

Licence enfant (- de 16 ans) : CHF 25.-

Licence adulte : CHF 35.-

Pour tout litige découlant des rapports juridiques entre le membre, d'une part, et le Club de Genève, d'autre part, le for juridique est à Genève. Ce for est exclusif ; le Club de Genève se réserve toutefois le droit de saisir l'autorité judiciaire compétente du for du domicile du membre.

Lieu et date : .....

Signature : .....

Pour les mineurs, signature des parents ou de la personne responsable. Minimum 8 ans !

*Ne pas remplir ; pour le secrétaire !*

LICENCE NUMERO : ..... DELIVREE LE : ..... PAR : .....